



ÉDUCATION,
SÉCURITÉ

UNE ÉCOLE, UNE CAMÉRA - AVRIL 2025

Mantes-la-Jolie renforce la sécurité de ses établissements scolaires et poursuit le déploiement de la vidéosurveillance, notamment aux abords des écoles avec le dispositif « Une école, une caméra ».

Publié le 03 avril 2025

La municipalité de Mantes-la-Jolie déploie un ambitieux programme de **vidéoprotection** pour assurer la sécurité des élèves, avec l'installation de caméras **dans chaque école** de la Ville.

Dans le cadre du projet " **Une école, une caméra** ", la ville de Mantes-la-Jolie s'est engagée à équiper **l'ensemble de ses établissements scolaires** en dispositifs de vidéoprotection. D'ici les vacances d'été, **31 caméras** seront installées, dont 10 sont déjà opérationnelles. Cette initiative vise à renforcer la sécurité des élèves et du personnel éducatif.

Parallèlement, la municipalité prévoit l'installation de **45 caméras supplémentaires** sur le domaine public d'ici la fin du mandat, pour un investissement total de **1,5 million d'euros**. Toutes ces caméras seront reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU), fonctionnant **24h/24 et 7j/7**, permettant une surveillance en temps réel et une intervention rapide en cas d'incident.

Ces actions s'inscrivent dans une politique globale de renforcement de la sécurité à **Mantes-la-Jolie**, illustrée par l'engagement du Maire, **Raphaël Cognet**, aux côtés de 250 autres maires, dans une tribune publiée dans **Le Point**, appelant à une lutte renforcée contre le narcotrafic. La municipalité démontre ainsi sa détermination à assurer la tranquillité et la sécurité de ses concitoyens.